

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 258

5 février 2010

SOMMAIRE

Airtrust Holding S.A.	12361	Global Trans-Action	12350
avantage Capita S.à r.l.	12371	Hamilcar S.A.	12350
avantage (Luxembourg) S.à r.l.	12371	Honeybee Participations S.à r.l.	12340
Axil S.A.	12361	Incofi S.A.	12370
Axor Holding	12339	Intermaritime S.A.	12338
Barclays Luxembourg Portfolios (Euro&Dollar) SICAV	12375	Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l.	12382
BI-Invest Compartment S. à r.l.	12382	Isoda Holding B.V.	12360
Bottega Veneta International S.à r.l.	12350	Isoda Holding B.V.	12362
BPIM Sàrl	12362	Isoda Holding B.V.	12374
Brixia Holding B.V.	12374	Isoda Holding B.V.	12360
Brixia Holding B.V.	12374	Isoda Holding B.V.	12360
Brixia Holding B.V.	12360	Kal'Air	12370
Brixia Holding B.V.	12382	Locatec	12339
Bureau Informatique d'Analyse et de Con- seils en Logiciels	12342	Luxgsm S.A.	12351
CD&R Osprey Investment S.à r.l.	12342	Manachia S.A.	12375
Clichy Holding S.A., SPF	12383	Manachia S.A.	12370
Clyde Union (Holdings) S.à r.l.	12375	Manachia S.A.	12371
Compagnie Générale de Services de Transports et de Travaux S.A.	12371	Market Access II	12340
Cross Ventures Holding S.A.	12341	MDO Management Company	12341
Crystal Jade S.à r.l.	12352	M&M Media Consultancy S.à r.l.	12360
DC Management s.à.r.l.	12384	Montelux Investments & Finance S.A.	12362
Dotjo Holding S.A.	12361	Octopussy S.A.	12351
Ecoteam-Lux	12340	Oterna Holding B.V.	12369
Europe Assets Luxembourg S.A.	12371	Pothar Investments S.A.	12373
E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l.	12372	ProLogis Belgium V S.à r.l.	12369
E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l.	12372	ProLogis Netherlands VII S.à.r.l.	12369
Exclusive Participations S.A.	12338	ProLogis Netherlands V S.à r.l.	12370
FILP Luxco Germany 1 SARL	12372	Riro Ventures S.à r.l.	12338
GEOPF Langenfeld L.P. S.à r.l.	12341	Roster Holdings S.à r.l.	12359
Giljaam Holding S.A.	12383	Waff International S.A.	12371
Global Sport Management S.A.	12383	Wolverine International S.à r.l.	12339

Riro Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 109.892.

—
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Christian BÜHLMANN, gérant unique de la société RIRO VENTURES S. à R.L., est désormais sise au 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RIRO VENTURES S. à R.L.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010010598/15.

(100002979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Intermaritime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 67.843.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 décembre 2009 que:

Le siège social est transféré à L-2613 Luxembourg 1, Place du Théâtre.

La société MARE-LUX S.A., avec siège social à L-2562 Luxembourg, 4, Place de Strasbourg, inscrite au RCSL sous le numéro B 62985 est révoquée avec effet immédiat de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué.

Monsieur Jean-Pierre VERNIER, né le 02.10.1952 à Nantes (France), demeurant à L-2210 Luxembourg, 84, boulevard Napoléon 1^{er}, administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, avec droit de signature individuelle.

Monsieur Jean-Pierre VERNIER, né le 02.10.1952 à Nantes (France), demeurant à L-2210 Luxembourg, 84, boulevard Napoléon 1^{er}, administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, avec droit de signature individuelle.

Monsieur André HARPES, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, avec droit de signature individuelle.

Madame Carine BITTLER, née le 10.10.1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015, avec droit de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010010691/25.

(100003469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Exclusive Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.135.

—
Les administrateurs de la société EXCLUSIVE PARTICIPATIONS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131 135, jusqu'alors établi au 8-10, Rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société avec effet au 06 janvier 2010.

Luxembourg, le 06 janvier 2010.

Nathalie MAGER / Helena TONINI-DI VITO / Pierfrancesco AMBROGIO

Présidente/Administrateur démissionnaire / Administrateur démissionnaire / Administrateur démissionnaire

Référence de publication: 2010011153/14.

(100003272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Axor Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 71.506.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2009 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Nico BECKER et Guy SCHOSSELER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme
AXOR HOLDING
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2010011118/17.

(100003568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Locatec, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 101.474.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 17 décembre 2009 a reconduit pour un terme de trois ans le mandat des administrateurs en fonction, à savoir:

- Madame Nathalie THUNUS, administrateur de sociétés, demeurant à B-6780 Messancy, 11, rue du Dolberg;
- Monsieur Luciano DAL ZOTTO, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;
- Monsieur Nico BECKER, administrateur de sociétés, demeurant à L-6139 Junglinster, 14, rue Maria Montessori;

leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2012 statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2012.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy SCHOSSELER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-2546 Luxembourg, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2012 statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2012.

Pour extrait conforme
LOCATEC
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2010011119/23.

(100003563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Wolverine International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 89.115.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises en date du 7 janvier 2010 que:

1. Monsieur Stephen GULIS est révoqué avec effet immédiat en tant que gérant de catégorie A de la société;
2. Monsieur Donald T. GRIMES, né le 18 juillet 1962 à Louisville, Kentucky, USA, demeurant professionnellement à 9341 Courtland Drive NE, Rockford, MI 49351, USA, a été nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010011369/14.

(100004352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Ecoteam-Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.561.

—
*Extrait des résolutions prises par
l'assemblée générale du 2 novembre 2009*

Démission de Monsieur Ronald HARRIS, né le 11/12/1947 à Etterbeek, demeurant à B-1200 Bruxelles, Avenue Slegers, 137, de son poste de gérant technique

Démission de Monsieur Christian GODEAU, né le 15/04/1949 à Bruxelles, demeurant à B-1000 Bruxelles, boulevard Anspach, 17/7, de son poste de gérant administratif

Nomination de Monsieur Luc SMET, né le 24/08/1970 à Temse, demeurant à B-9200 Baasrode, Bookmolenstraat, 212, comme gérant unique de la société.

La société sera engagée par la seule signature du gérant.

Pour extrait sincère et conforme

Ronald Harris / Luc Smet

Référence de publication: 2010011376/18.

(100004040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Market Access II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.800.

—
Le Conseil d'Administration de Market Access II a pris note de la démission en date du 21 septembre 2009 de:

Madame Annemarie Arens, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette

Le Conseil se compose comme suit:

Monsieur Daniel Barker, ABN Amro NV London Branch, Bishopsgate, 250, EC2M 4AA London

Madame Francine Keiser, Linklaters LLP, 35, avenue J.F. Kennedy, L-1011 Luxembourg

Monsieur Koenraad van der Borcht, Anphiko Asset Management, 100, rue de la Gare, L-8303 Capellen

Monsieur David Moroney, ABN Amro NV London Branch, Bishopsgate, 250, EC2M 4AA London

Pour MARKET ACCESS II, SICAV

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010011372/17.

(100003968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Honeybee Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 114.307.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire tenue en date du 29 décembre 2009 au siège social*

L'assemblée acte et décide:

- D'accepter la démission de Madame Petra Dunselman de son mandat de gérante de la société avec effet le 11 décembre 2009.

- De nommer au titre de gérant Monsieur Pierre Laloyaux, résidant professionnellement au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg, avec effet le 11 décembre 2009.

A partir de cette date, les gérants de la société sont donc:

- Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

- M. Pierre Laloyaux

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011393/19.

(100004399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

GEOPF Langenfeld L.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 123.680.

—
Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société, le 18 décembre 2009, le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. est reconduit pour une période expirant au moment de l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Pour la Société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signataire autorisé

Signatures

Référence de publication: 2010011365/17.

(100004184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

MDO Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 128.627.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée
Générale Extraordinaire du 21 décembre 2009*

En date du 21 décembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

De réduire le nombre d'administrateurs de sept à cinq.

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Zurstrassen et de Monsieur Bocklandt ont pris fin en date du 21 décembre 2009.

Les membres du conseil d'administration sont donc les suivants à compter du 21 décembre 2009: Mme Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, M. Géry Daeninck, M. Claude Kremer, M. Martin Vogel et M. Yves Wagner. Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Référence de publication: 2010011380/19.

(100004125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Cross Ventures Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 61.815.

—
RECTIFICATIF

Dans l'extrait pour publication ainsi que dans la réquisition relatifs au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue en date du 13 octobre 2008, tous deux déposés au Registre de Commerce et des Sociétés, sous les numéros L080160160.05 et L080160160.04, en date du 31 octobre 2008, la mention «également président» manquait à la suite du nom de M. Dario COLOMBO.

Ce dépôt rectificatif annule et remplace celui enregistré le 24.10.2008 sous la référence de publication: LSO-CV07466 et déposé le 31.10.2008 sous la référence L080160160.05.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2010011394/17.

(100004462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

BIAC LOG Société Anonyme, Bureau Informatique d'Analyse et de Conseils en Logiciels, Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 80.676.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 janvier 2010

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Michèle DESCY et de Monsieur Roland VAN EYCKE.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux administrateurs pour une durée de 2 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

- Monsieur Julien GONDON, administrateur de sociétés, né le 12 avril 1985 à B-Uccle, demeurant à B-6742 Chan-temelle, rue du Sart Macré, 14

- Monsieur Patrick VAN LIER, administrateur de sociétés, né le 17 février 1961 à B-Berchem-Sainte-Agathe, demeurant à B-6743 Buzenol, Chemin d'Etalle, 42.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

BIAC LOG S.A.

Signature

Référence de publication: 2010011113/20.

(100003618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

CD&R Osprey Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 150.417.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the seventeenth day of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CD&R Osprey Holding S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand-duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, here represented by Ms. Mora Gibert, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 17 December 2009

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "CD&R Osprey Investment S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1,-) (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers")

8.2 The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his share holding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2010.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CD&R Osprey Holding S.a r.l. 12,500 Shares

Total: 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, CD&R Osprey Holding S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined duration:

- Mr. Yves Victor Cheret, born on 1st May 1966 in Eupen (Belgium), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Frank-Matthias Przygodda, born on 28 February 1968 in Bochum (Germany), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Uwe Boss, born on 28 January 1971 in Hilden (Germany), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

CD&R Osprey Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social, et dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

La comparante ci-dessus est représentée par Flora Gibert, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 17 décembre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "CD&R Osprey Investment S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du Conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CD&R Osprey Holding S.à r.l.	12.500 Parts Sociales
Total:	12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, CD&R Osprey Holding S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M. Yves Victor Cheret, né le 1^{er} mai 1966 à Eupen (Belgique), ayant sa résidence professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Frank-Matthias Przygodda, né le 28 février 1968 à Bochum (Allemagne), ayant sa résidence professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg; et

- M. Uwe Boss, né le 28 janvier 1971 à Hilden (Allemagne), ayant sa résidence professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55164. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 DEC 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010009951/420.

(100002371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Bottega Veneta International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.789.047,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 75.815.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 03 novembre 2009, que les parts sociales de la société de EUR 57.8904 chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
Gucci Luxembourg S. A. 12 rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg	
Luxembourg	100.000
Total	100.000

Luxembourg, le 28 décembre 2009.

Roeland P. Pels

Gérant

Référence de publication: 2010010583/21.

(100003656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Global Trans-Action, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7456 Lintgen, 9, place Roschten.

R.C.S. Luxembourg B 125.614.

Suite à la convention de cession de parts du 11 décembre 2009, le capital de la société se répartit de la façon suivante:

M. Franz Bondy, 9, place Roschten, L-7456 Lintgen	100 parts
Total	100 parts

Signatures.

Référence de publication: 2010011157/11.

(100003162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Hamilcar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.195.

Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010011668/10.

(100003849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Octopussy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 107.900.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire le 28 décembre 2009

1^{ère} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 18 rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 novembre 2009.

2^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet rétroactif au 30 novembre 2009, en qualité d'administrateur:

- Monsieur Ivo Ottavio FRANCESCON, demeurant professionnellement au 8, place des Philosophes, CH-1205 Genève.

- Monsieur Christophe BLONDEAU, employé privé, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

- Monsieur Romain THILLENS, Licencié en Sciences Economiques Appliquées, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2015.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Ivo Ottavio FRANCESCON, Administrateur;

- Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur;

- Monsieur Romain THILLENS, Administrateur.

3^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission de CODEJA sàrl de sa fonction de Commissaire aux comptes avec effet rétroactif au 30 novembre 2009 et de nommer avec effet rétroactif au 30 novembre 2009, à la fonction de commissaire aux comptes et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2015:

- La société HRT Révision S.A., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour OCTOPUSSY S.A.

Christophe Blondeau / Romain THILLENS

Référence de publication: 2010011596/31.

(100004033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Luxgsm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.

R.C.S. Luxembourg B 43.290.

Extrait d'une décision du Conseil d'Administration réuni en date du 15 décembre 2009.

Le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

- Monsieur Marcel Gross, ingénieur, Directeur Général de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, demeurant à Luxembourg, 1, rue Emile Bian

- Monsieur Joseph Glod, ingénieur, Directeur Général adjoint de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, demeurant à Luxembourg, 1, rue Emile Bian

- Monsieur Jean-Marie Spaus, ingénieur, Directeur de l'Entreprise des Postes et Télécommunication, demeurant à Luxembourg, 1, rue Emile Bian

- Monsieur Marco Barnig, ingénieur, Adjoint au Directeur de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, demeurant à Luxembourg, 1, rue Emile Bian

Il résulte de cette réunion que le conseil d'administration a pris à l'unanimité la décision suivante:

Le siège social de la société LUXGSM SA est transféré à partir du 18 janvier 2010 à l'adresse L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2010011590/22.

(100004329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Crystal Jade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.441.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the eighth day of December.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Waterside Financial Ltd, a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at Skelton Building, Main Street, P.O. Box 3136, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

The founder is here represented by Mrs. Solange Wolter, private employee, professionally residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, including its article 209, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "Crystal Jade S.a r.l.".

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration

of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred Euro), represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares of EUR 1 (one Euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. The board of managers shall choose from among its members a chairman, but who shall not have a casting vote. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be represented vis-a-vis third parties and bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2009.

Subscription - Payment

All the 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by Waterside Financial Ltd, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,200.-.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined duration:

Class A manager:

- Mrs Yannick Poos, private employee, born on 19th April 1968 in Libramont, Belgium with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

Class B manager:

- Mr. Franck Doineau, private employee, born on 15th August 1969 in la Guerche de Bretagne, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

2) The Company shall have its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Waterside Financial Ltd, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Skelton Building, Main Street, P.O. Box 3136, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Fondateur ici représenté par Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, en ce compris l'article 209, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera "Crystal Jade S.à r.l."

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12,500 (douze mille cinq cents Euro), représenté par 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1 (un Euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Le Conseil de gérance choisira un président parmi ses membres, mais qui n'aura pas de voix prépondérante. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion du conseil de gérance pourra être tenue uniquement par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Une convocation écrite à toute réunion du conseil de gérance devra être donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société (y inclus par voie de représentation). Cependant, au cas où l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, y inclus au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui pourra être représenté).

Le conseil de gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment exécutés l'existence de la résolution. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant.

La Société sera représentée et engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un seul gérant, le cas échéant, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature individuelle de chacun des gérants, étant entendu cependant que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et de classe B (y inclus par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par un ou plusieurs gérants ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B, agissant ensemble (y inclus par voie de représentation).

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemnifiera tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Les 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Waterside Financial Ltd, prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12,500 (douze mille cinq cents Euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.200,-

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de classe A:

- Madame Yannick Poos, employée privée née le 19 avril 1968 à Libramont, Belgique, dont l'adresse professionnelle est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

Gérant de classe B:

- Monsieur Franck Doineau, employé privé né le 15 août 1969 à la Guerche de Bretagne, France dont l'adresse professionnelle est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et de classe B.

2) Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: WOLTER-SCHIERES - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55263. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le vingt-neuf décembre de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010009954/399.

(100002623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Roster Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.034.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 décembre 2009 que:

- Le conseil de gérance de la Société se compose des gérants de classe A et des gérants de classe B;

- A été décidé de modifier le titre de Manacor (Luxembourg) S.A. comme gérant de classe B;

- Election des nouveaux gérants de classe A pour durée indéterminée a compter du 14 décembre 2009:

* Samir Samaan Assaad, né le 29 avril 1970 à Egypte, demeurant à Al Mushrif Area, Street No. 25, Villa No. 3, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis;

* Serkan Sadik Kizil, né le 15 août 1973 à Izmir, Turquie, demeurant à Sas Nakhil Area, Al Ghazal Compound, Zone 1A, Villa No. 37, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

Suite à ces faits, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Samir Samaan Assaad, gérant de classe A;

- Serkan Sadik Kizil, gérant de classe A;

- Manacor (Luxembourg) S.A., gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant B

Référence de publication: 2010011087/24.

(100003278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

M&M Media Consultancy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 116.570.

Le Bilan au 31.12.2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011687/10.

(100003933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Brixia Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 99.102.

Le bilan au 31.12.2005 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011695/11.

(100003912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Isoda Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.747.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011688/11.

(100003931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Isoda Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.747.

Le bilan au 31.12.2005 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011690/11.

(100003929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Isoda Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.747.

Le bilan au 31.12.2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011689/11.

(100003930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Axil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 105.255.

—
DISSOLUTION*Extrait*

Suite à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 décembre 2009, il résulte que les opérations de liquidation de la société anonyme AXIL S.A. (en liquidation) (ci-après dénommée la "Société") ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la clôture de la liquidation au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Liquidateur

Référence de publication: 2010011613/17.

(100003888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Dotjo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 80.313.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 7 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- La société anonyme DOTJO HOLDING S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 35A avenue J.F. Kennedy, dénoncé en date du 6 mars 2007,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge, et liquidateur Maître Aurore MERZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 28 janvier 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Me Aurore MERZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2010011607/19.

(100004398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Airtrust Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 78.145.

1. Le siège social de la société AIRTRUST HOLDING S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

2. Madame Luisella MORESCHI, Madame Frédérique VIGNERON et Madame Patricia JUPILLE ont démissionné avec effet immédiat de leur poste d'administrateur au sein de la société.

3. La société GORDALE MARKETING LIMITED a démissionné avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes.

4. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société AIRTRUST HOLDING S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group SA), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 décembre 2009.

L.M.C Groupe S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2010011606/17.

(100004526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Isoda Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.747.

Le bilan au 31.12.2004 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011691/11.

(100003925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Montelux Investments & Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 74.486.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 7 janvier 2010, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme MONTELUX INVESTMENTS & FINANCE S.A., dont le siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 15 février 2007.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 28 janvier 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010010671/21.

(100003600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

BPIM Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.425.

STATUTS

L'an deux mille neuf.

Le sept décembre.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

La société C.B. LUX S.A., ayant son siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, représentée par deux de ses administrateurs Monsieur Benoit DABERTRAND et Monsieur Cédric de CARITAT, tous les deux demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La société TRUSTCONSULT GROUP, ayant son siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, représentée par son administrateur-déléguée Monsieur Christian BÜHLMANN, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts d'intérêt ci-après créées une société à responsabilité limitée luxembourgeoise sous la dénomination de "BPIM SARL".

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut également acquérir, développer, promouvoir, vendre, gérer et/ou louer, et effectuer toutes les opérations liées à des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR), représenté MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de DIX EURO (10.- EUR).

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qu'ils détiennent.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants en ligne directe, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables par l'assemblée générale à tout moment et sans cause.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, les décisions concernant la gestion de la Société sont prises par le conseil des gérants, constitué par l'ensemble des gérants, réunissant une majorité des voix de tous les gérants. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à laquelle de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil de gérance.

Art. 14. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'ensemble des associés constitue l'assemblée des associés. Ils se réunissent au moins une fois par an sur convocation du président du conseil de gérance ou de deux gérants. Ils entendent le rapport de gestion du conseil de gérance, ils approuvent les comptes de l'exercice et nomment les gérants.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 19. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. La société anonyme de droit luxembourgeois C.B. LUX S.A., prédésignée, six cents vingt-cinq actions; . . .	625
2. La société anonyme de droit luxembourgeois TRUSTCONSULT GROUP, prédésignée, six cents vingt-cinq actions;	625
	1.250

Toutes ces parts ont été libérées intégralement, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS (12.500.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par les articles 1832 à 1872 vingt-six de la loi du 18 septembre 1933, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Décisions des associés

Et aussitôt les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérants est fixé à trois.

2.- Ont été appelés aux fonctions de gérants administratifs:

- Monsieur Benoît DABERTRAND, né à Charleroi (Belgique), le 16 mai 1970, demeurant professionnellement au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;

- Monsieur Christian BÜLHMANN, expert-comptable, né Etterbeek (Belgique), le 1^{er} mai 1971, demeurant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach L-2168 Luxembourg;

A été appelée à la fonction de gérante technique:

- Madame Emilie DELAGE, née Gonesse (France), le 2 septembre 1980, demeurant professionnellement au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;

3. - A été appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme FISCONSULT s.a., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg numéro 145784.

4.- Le siège de la société est établi à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

5.- La durée du mandat des gérants été a fixée à six ans.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille trois cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine. On the seventh of December.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The company C.B. LUX S.A., having its registered office in 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 145583,

hereby duly represented by two of its directors Mr. Benoît DABERTRAND and Mr Cédric de CARITAT, both residing professionally at L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

The company TRUSTCONSULT GROUP, having its registered office in 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 46233,

hereby duly represented by its managing director Mr. Christian BÜHLMANN, chartered accountant, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

Both are here duly represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal, such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing persons, represented as said before, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which they deem to establish herewith and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Art. 1. Between the present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) is hereby formed under the title of "BPIM SARL".

Art. 2. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of buildings it can acquire in Luxembourg or abroad, including acquisition, sale, sharing of buildings, acquisition or disposition of property rights whatsoever, the dismemberment of any real estate, renting partial or total property so acquired, and any operation can be linked directly or indirectly to the object and may facilitate the expansion and development, provided they are not likely to affect the exclusively civilian character of social activity.

Art. 5. The subscribed capital of the Company is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) represented by ONE THOUSAND TWO HUNDRED FIFTY (1,250) shares of a par value of TEN EURO (10.- EUR) each.

Art. 6. The share capital may, at any time, be amended by agreement of the majority of members representing at least three-quarters of the capital. The shares will be offered to subscribe in priority to existing partners, in proportion to the capital they hold.

Art. 7. The shares are indivisible with respect to the Company that will recognize only one owner for each. Joint owners of shares must be represented to the Company by a single person.

Art. 8. The shares are freely transferable between partners.

They can be transferred inter vivos or on death to non-associated only with the unanimous agreement of all partners.

In case of transfer to a non-partner, the remaining partners have a right of first refusal. They must exercise within 30 days from the date of refusal of transfer to a non-associated. If this right of preemption, the redemption value of units is calculated in accordance with paragraphs 6 and 7 of Article 189 of the Law on Commercial Companies.

Art. 9. When a partner dies, his shares can be transmitted to non-associated only with the approval given at a general meeting of shareholders representing three quarters of the shares belonging to the surviving partners. However, in this case consent is not required where shares are transferred either to parents or lineal descendants or surviving spouse.

Art. 10. The death, interdiction, bankruptcy or the insolvency of a partner does not end the life of the Company.

Art. 11. Creditors, beneficiaries or heirs may not, for any reason whatsoever, seal the documents and assets of the Company.

Art. 12. The Corporation is managed by one or more managers, who don't be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting which shall determine the duration of their mandate. They are freely revocable by the general meeting at any time without cause.

Art. 13. In case of several managers, decisions concerning the management of the company are taken by the board of managers, consisting of all managers, comprising a majority vote of all managers. The Company is engaged in all circumstances by the joint signature of two managers or by the individual signature of any person to whom such authority has been delegated by the board of management.

Art. 14. In case of several managers, the Board of Managers will select its own chairperson and may also choose from among its members a vice-president. It may also choose a secretary who doesn't need to be manager and who will be responsible for keeping minutes of meetings of the boards.

The Board of Managers will meet on the call of the President or two managers at the location specified in the notice.

The President will chair all meetings of members and meetings of the board of management, in its absence, the shareholders or the board of management may appoint a majority of those present another manager to assume the Presidency pro tempore of such meetings.

Written notice of any meeting of the board of management will be given to all managers at least twenty-four hours before the scheduled meeting, except in urgent cases, in which case the nature and reasons for the urgency shall be specified in the notice. It will be ignored this call following the approval of each manager in writing or by cable, telegram, telex, facsimile or other similar means of communication. A special notice is not required for a meeting of the board of management standing at a time and place specified in a resolution previously adopted by the board of management.

Any manager can be represented at any meeting of the board of management by appointing in writing or by cable, telegram, telex or fax another manager as his proxy. A manager may have several of his colleagues.

Any manager may participate in a meeting of the board of management by conference telephone or other similar means of communication in which all persons participating in the meeting can hear each other. Participation in a meeting by these means constitutes presence in person at such meeting.

The Board of Managers may deliberate or act validly only if at least a majority of managers are present or represented at the meeting.

Decisions are taken by majority of the vote of the managers present or represented at the meeting.

The Board of Managers may, unanimously, adopt resolutions by circular expressing its approval by one or more messages or by cable, telegram, telex, facsimile or other similar means of communication, to confirm writing, all together constituting the record showing the decision taken.

Art. 15. The managers do not contract, by reason of their duties, no personal obligation to respect commitments made by them regularly on behalf of the Company. Simple agents, they are only responsible for carrying out their mandate.

Art. 16. All associates constitute the shareholders' meeting. They meet at least once a year at the invitation of Chairman of the Board of Management or two managers. They hear the report of the Board of Management, approve the accounts for the year and appoint managers.

Art. 17. Each member may participate in collective decisions irrespective of the number of shares that it owns. Each partner has a number of votes equal to the number of shares he owns and can be properly represented at meetings by a holder of special power.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the capital.

Collective decisions relating to a change in status must meet the majority of partners representing three quarters (3/4) social capital.

Art. 19. When the company has only one partner, the powers conferred by law or statute to the General Assembly are exercised by the sole shareholder.

Decisions taken by the sole shareholder, under those powers are included on a record or documented.

Similarly, contracts between the sole and the company represented by him are on a record or documented.

This provision shall not apply to current operations concluded under normal conditions.

Art. 20. The year begins on the first day of January and ends on the last day of December of that year.

Art. 21. Each year, the last day of December, the accounts are arrested and manager(s) prepare an inventory including the indication of assets and liabilities of the Company. Any member may examine the registered office of the inventory and balance sheet.

Art. 22. In case of dissolution of the Company, liquidation shall be made by one or more receiver(s), partner(s) or not named by the shareholders' meeting which will determine their powers and emoluments. The liquidator(s) will have the widest powers for the realization of assets and payment of liabilities.

Assets, after deduction of liabilities will be shared between the partners in proportion to shares held in the Company.

Art. 23. For anything that is not regulated by these statutes, the members make reference to provisions of the Act of August 10, 1915 as amended.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2009.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

1. The limited company under Luxembourg law C. B. LUX S.A., prenamed, six hundred twenty-five shares;	625
2. The limited company under Luxembourg law TRUSTCONSULT GROUP, prenamed, six hundred twenty-five	625
	1,250

All these shares were paid, so that the sum of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) is at the free disposal of the company, and it was justified to the notary instrumenting, which expressly states.

Statement - Valuation

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Decisions of the shareholders

And once those appearing have formed special general meeting and, by unanimous vote, adopted the following resolutions:

1.- The number of managers is set at three.

2.- Were called to the posts of Administrative Managers:

- Mr. Benoît DABERTRAND born in Charleroi (Belgium), May 16, 1970, residing professionally at 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;

- Mr Christian BÜLHMANN, chartered accountant, born Etterbeek (Belgium), 1 May 1971, residing professionally at 127, rue de Mühlenbach L-2168 Luxembourg;

Was named to the post of Technical Manager:

- Mrs. Emilie DELAGE, born Gonesse (France), 02 September 1980, residing professionally at 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;

3. - Has been called the office of Commissioner:

The company's FISCONSULT s.a., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, RCS Luxembourg number 145,784.

4.- The company headquarters is established in L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

5.- The mandate duration of the managers has been set at six years.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand three hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing persons, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us, the notary, the present deed.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 décembre 2009. Relation GRE/2009/4692. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010009964/334.

(100002247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

ProLogis Belgium V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.409.

à ajouter: Suite à un contrat daté du 30 novembre 2009 quinze (15) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis European Finance IX Sàrl Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance XVII Sàrl, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

ProLogis European Finance XVII Sarl	15 parts
Total	15 parts sociales

Date: le 30 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010011099/20.

(100003715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

ProLogis Netherlands VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.050.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.253.

à rayer: Suite à un contrat daté du 07 décembre 2009 mille cinquante (1050) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis Netherlands VI Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance Sàrl, ayant son siège social au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Finance Sàrl	1050 parts
Total	1050 parts sociales

Le 15 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010011166/21.

(100003516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Oterna Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 99.106.

Le bilan au 31.12.2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011699/11.

(100003907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

ProLogis Netherlands V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.950.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 69.251.

à rayer: Suite à un contrat daté du 07 décembre 2009 treize (13) parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c.à.d, ProLogis Netherlands IV Sàrl ont été transférées à ProLogis European Finance II Sàrl, ayant son siège social au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales:

ProLogis European Finance II Sàrl	13 parts
Total	13 parts sociales

Le 15 décembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010011167/21.

(100003510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Kal'Air, Société en nom collectif.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 80.445.

Le Bilan au 30 septembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010011745/10.

(100004554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Manachia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8217 Mamer, 39, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 68.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010011736/11.

(100004154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Incofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 37.758.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011704/12.

(100003885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**Waff International S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Compagnie Générale de Services de Transports et de Travaux S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 52.955.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010011705/13.

(100003883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

**avantage (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. avantage Capita S.à r.l.).**

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 146.142.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le vendredi 18 décembre 2009.

Pour la société
Me Martine DECKER
Notaire

Référence de publication: 2010011639/14.

(100004157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Europe Assets Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 54.692.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Pour la société
EUROPE ASSETS LUXEMBOURG S.A.
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.
Le Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010011731/15.

(100004166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Manachia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8217 Mamer, 39, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 68.880.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2010011737/11.

(100004153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 119.505.

—
RECTIFICATIF

Dépôt rectificatif du bilan au 31 décembre 2006, ayant été déposé le 24/03/2009 sous le numéro L090044619.04
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010011738/11.

(100004180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

E.V.A.F Luxembourg (TMRE) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 119.505.

—
RECTIFICATIF

Dépôt rectificatif du bilan au 31 décembre 2007, ayant été déposé le 24/03/2009 sous le numéro L090044617.05.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010011739/11.

(100004182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

FILP Luxco Germany 1 SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.752.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the sixth of November.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

FILP Core Luxco II S.à r.l., a company organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg under number B 140.365;

here represented by Régis Galiotto, Notary Clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on November 5, 2009.

A copy of said proxy, having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through his representative, has requested the notary to state that:

- FILP Core Luxco II S.à r.l. is the sole shareholder of FILP Luxco Germany 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 140.752, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on July 31, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of August 28, 2008 number 2090 (the "Company").

- the Company has an issued share capital of eighteen thousand five hundred euro (EUR 18,500) represented by eighteen thousand five hundred (18,500) shares having a par value of one euro (EUR 1) each;

- the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- the appearing party, in its capacity as liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;

- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and

- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FILP Core Luxco II S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140.365,

représentée ici par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 5 novembre 2009, Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- FILP Core Luxco II S.à r.l. est l'associé unique de FILP Luxco Germany 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 31 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 août 2008 numéro 2090 (la "Société");

- le capital social de la Société est actuellement fixé à dix-huit mille cinq cents euros (EUR 18.500) représenté par dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

- la comparante a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

- la comparante, en sa capacité de liquidateur et de bénéficiaire économique de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment;

- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

- la comparante donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 novembre 2009. Relation: LAC/2009/47389. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2009.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010009989/77.

(100002460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pothar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.450.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2009

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de président du conseil d'administration.
2. M. Pietro LONGO a démissionné de son mandat d'administrateur A.
3. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat d'administrateur B.
4. M. Benoît NASR a démissionné de son mandat d'administrateur B.

5. M. Philippe TOUSSAINT a été confirmé dans son mandat d'administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

6. Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

7. Mme Nathalie VAZQUEZ, administrateur de sociétés, née à Metz (France), le 11 mai 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

8. Mme Nathalie THILL, administrateur de sociétés, née à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 19 février 1969, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

9. M. Eric MAGRINI, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *POTHAR INVESTMENTS S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010010706/31.

(100003097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Isoda Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.747.

Le bilan au 31.12.2003 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011692/11.

(100003923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Brixia Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 99.102.

Le bilan au 31.12.2007 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011693/11.

(100003917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Brixia Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 99.102.

Le bilan au 31.12.2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011694/11.

(100003915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Barclays Luxembourg Portfolios (Euro&Dollar) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 120.391.

Les comptes annuels au 31 Août 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010011721/10.

(100004105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Manachia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8217 Mamer, 39, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 68.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010011722/11.

(100004150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Clyde Union (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 140.256.

In the year Two Thousand and Nine, on the second of December.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

An extraordinary general meeting (the "Unitholders Meeting") of the company Clyde Union (Holdings) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B140256 (the "Company") was held.

The Unitholders Meeting was presided by Mr Edward HYSLOP, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as Secretary Mrs Christelle FRANK, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mr Carmine REHO, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The board of the Unitholders Meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed ne varietur by the holder of the powers of attorney representing the unitholders, will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney.

It was noted that the Resolutions, these would be taken by the members of the Company, (A) Clyde Blowers Capital S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B141248, here represented by Mr Carmine REHO, residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, acting as duly appointed attorney of Clyde Blowers Capital S.à r.l. by virtue of a power of attorney given under private seal, (B) SCF-VI Offshore L.P. a limited partnership, having its registered office (siège sociale) at Maples Corporate Services limited PPO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Mr Carmine REHO, prenamed, acting as duly appointed attorney of SCF-VI Offshore L.P by virtue of a power of attorney given under private seal and (C) Appleby Nominees (Jersey) Limited whose registered office is at PO Box 2071, 13-14 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 1BD here represented by Mr Carmine REHO, prenamed, acting as duly appointed attorney of Appleby Nominees (Jersey) Limited by virtue of a power of attorney given under private seal.

The Chairman declared that:

I. According to the attendance list, the unitholders representing the full amount of the share capital was present or validly represented at the Unitholders Meeting. The Unitholders Meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects on the agenda.

II. The agenda of the meeting was the following:

1) Increase of the corporate capital of the Company by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Three Million and Twenty Two thousand, and Thirty Seven Pounds Sterling (GBP 3,022,037) to an amount of Three Million and Twenty Five Thousand, Five Hundred and Thirty Two Pounds Sterling (GBP 3,025,532) represented by:

- 302,544 class A Corporate Units,
- 302,544 class B Corporate Units,
- 302,544 class C Corporate Units,
- 302,544 class D Corporate Units,
- 302,544 class E Corporate Units,
- 302,544 class F Corporate Units,
- 302,544 class G Corporate Units,
- 302,544 class H Corporate Units,
- 302,544 class I Corporate Units, and
- 302,636 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company;

2) Waiver of their preferential subscription rights by Clyde Blowers Capital S.à r.l. and SCF-VI Offshore L.P. with respect to the subscription of the new corporate units and the share premium to be issued by the Company;

3) Approval of the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited and payment of:

- 348 class A Corporate Units,
- 348 class B Corporate Units,
- 348 class C Corporate Units,
- 348 class D Corporate Units,
- 348 class E Corporate Units,
- 348 class F Corporate Units,
- 348 class G Corporate Units,
- 348 class H Corporate Units,
- 348 class I Corporate Units, and
- 363 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Fifteen Thousand and Eight Hundred Pounds Sterling (GBP 15,800) representing a share premium amounting to Twelve Thousand and Three Hundred and Five Pounds Sterling (GBP 12,305).

4) Subscription and payment by Appleby Nominees (Jersey) Limited of:

- 348 class A Corporate Units,
- 348 class B Corporate Units,
- 348 class C Corporate Units,
- 348 class D Corporate Units,
- 348 class E Corporate Units,
- 348 class F Corporate Units,
- 348 class G Corporate Units,
- 348 class H Corporate Units,
- 348 class I Corporate Units, and
- 363 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1), with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Fifteen Thousand and Eight Hundred Pounds Sterling (GBP15,800) representing a share premium amounting to Twelve Thousand and Three Hundred and Five Pounds Sterling (GBP 12,305).

5) Consequent amendment of Article 5, first paragraph of the articles of the Company.

6) Granting of authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Luxembourg, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

7) Any other business.

The unitholders of the Company moved the following resolutions unanimously:

First resolution

The unitholders of the Company resolved to increase the corporate capital of the Company by contribution in cash so as to bring it from its present amount of Three Million and Twenty Two thousand, and Thirty Seven Pounds Sterling (GBP 3,022,037) to an amount of Three Million and Twenty Five Thousand, Five Hundred and Thirty Two Pounds Sterling (GBP 3,025,532) represented by:

- 302,544 class A Corporate Units,
- 302,544 class B Corporate Units,
- 302,544 class C Corporate Units,
- 302,544 class D Corporate Units,
- 302,544 class E Corporate Units,
- 302,544 class F Corporate Units,
- 302,544 class G Corporate Units,
- 302,544 class H Corporate Units,
- 302,544 class 1 Corporate Units, and
- 302,636 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

Second resolution

The Unitholders of the Company acknowledged the waiver of their preferential subscription rights by Clyde Blowers Capital S.a r.l. and SCF-VI Offshore L.P. with respect to the subscription of the new corporate units and the share premium to be issued by the Company.

Third resolution

The unitholders of the Company resolved to approve the subscription by Appleby Nominees (Jersey) Limited and the payment of:

- 348 class A Corporate Units,
- 348 class B Corporate Units,
- 348 class C Corporate Units,
- 348 class D Corporate Units,
- 348 class E Corporate Units,
- 348 class F Corporate Units,
- 348 class G Corporate Units,
- 348 class H Corporate Units,
- 348 class I Corporate Units, and
- 363 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Fifteen Thousand and Eight Hundred Pounds Sterling (GBP 15,800) representing a share premium amounting to Twelve Thousand and Three Hundred and Five Pounds Sterling (GBP 12,305).

Subscription and Payment

Further appeared said Mr. Carmine REHO, acting in his capacity as duly appointed attorney of Appleby Nominees (Jersey) Limited by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Appleby Nominees (Jersey) Limited of:

- 348 class A Corporate Units,
- 348 class B Corporate Units,
- 348 class C Corporate Units,
- 348 class D Corporate Units,
- 348 class E Corporate Units,
- 348 class F Corporate Units,
- 348 class G Corporate Units,
- 348 class H Corporate Units,
- 348 class I Corporate Units, and

363 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Fifteen Thousand and Eight Hundred Pounds Sterling (GBP 15,800) representing a share premium amounting to Twelve Thousand and Three Hundred and Five Pounds Sterling (GBP 12,305).

The amount of Fifteen Thousand and Eight Hundred Pounds Sterling (GBP 15,800) is at the disposal of the Company in the Company's bank account.

Fourth resolution

The unitholders resolved to amend article 5, paragraph 1 of the articles association of the Company so as to give it the following wording:

" **Art. 5. Corporate capital.** The subscribed share capital is set at Three Million and Twenty Five Thousand, Five Hundred and Thirty Two Pounds Sterling (GBP 3,025,532) represented by:

302,544 class A Corporate Units,
302,544 class B Corporate Units,
302,544 class C Corporate Units,
302,544 class D Corporate Units,
302,544 class E Corporate Units,
302,544 class F Corporate Units,
302,544 class G Corporate Units,
302,544 class H Corporate Units,
302,544 class I Corporate Units, and
302,636 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

Fifth resolution

The unitholders resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN with offices in Luxembourg to carry out any action necessary or incidental in relation to the above taken resolutions.

The Meeting was declared closed as there was no further business.

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at one thousand one hundred and fifty Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 17,333.11.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille neuf, le deux décembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (l'"Assemblée des Associés") de la société Clyde Union (Holdings) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B140256 (la "Société").

L'Assemblée des Associés était présidée par Monsieur Edward HYSLOP, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (le "Président")

Le Président nomma comme Secrétaire Madame Christelle FRANK, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

L'Assemblée élut comme Scrutateur Monsieur Carmine REHO, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ainsi formé dressa la liste de présence qui, après avoir été signée "ne varietur" par les mandataires des associés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il est déclaré que les Résolutions sont prises par les associés de la Société (A) Clyde Blowers Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141248, représentée par Monsieur Carmine REHO, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, agissant en tant que mandataire de Clyde Blowers Capital S.à r.l., dûment mandaté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, (B) SCF-VI Offshore L.P, une société en commandite, ayant son siège social à Maples Corporate Services limited PPO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, représentée par Monsieur Carmine REHO, prénommé, agissant en tant que mandataire de SCF-VI Offshore L.P, dûment mandaté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé et (C) Appleby Nominees (Jersey) Limited, ayant son siège social à boîte postale 2071, 13-14 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 1 BD, représentée par Monsieur Carmine REHO, prénommé, agissant en tant que mandataire de Appleby Nominees (Jersey) Limited, dûment mandaté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le Président déclara que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital social sont présents ou dûment représentés à la présente Assemblée des Associés. L'Assemblée des Associés pourra en conséquence valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour.

II. La présente assemblée a eu pour ordre du jour les points suivants:

1) Augmentation du capital social de la Société par apport en espèce afin de porter celui-ci de son montant actuel de trois million vingt deux mille trente-sept Livres Sterling (GBP 3.022.037) à un montant de trois million vingt cinq mille cinq cent trente deux Livres Sterling (GBP 3.025.532) représentées par:

- 302.544 parts sociales de catégorie A,
- 302.544 parts sociales de catégorie B,
- 302.544 parts sociales de catégorie C,
- 302.544 parts sociales de catégorie D,
- 302.544 parts sociales de catégorie E,
- 302.544 parts sociales de catégorie F,
- 302.544 parts sociales de catégorie G,
- 302.544 parts sociales de catégorie H,
- 302.544 parts sociales de catégorie I, et
- 302.636 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société;

2) Renonciation à leur droit préférentiel de souscription par (A) Clyde Blowers Capital S.à r.l. et (B) SCF-VI Offshore L.P en relation avec la souscription des nouvelles parts sociales et de la prime d'émission à émettre par la Société;

3) Approbation de la souscription par Appleby Nominees (Jersey) Limited et le paiement de:

- 348 parts sociales de catégorie A,
- 348 parts sociales de catégorie B,
- 348 parts sociales de catégorie C,
- 348 parts sociales de catégorie D,
- 348 parts sociales de catégorie E,
- 348 parts sociales de catégorie F,
- 348 parts sociales de catégorie G,
- 348 parts sociales de catégorie H,
- 348 parts sociales de catégorie I, et
- 363 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de quinze mille huit cent Livres Sterling (GBP 15.800) représentant une prime d'émission d'un montant de douze mille trois cent cinq Livres Sterling (GBP 12.305).

4) Souscription par Appleby Nominees (Jersey) Limited et paiement de:

- 348 parts sociales de catégorie A,
- 348 parts sociales de catégorie B,
- 348 parts sociales de catégorie C,
- 348 parts sociales de catégorie D,
- 348 parts sociales de catégorie E,
- 348 parts sociales de catégorie F,
- 348 parts sociales de catégorie G,

348 parts sociales de catégorie H,
348 parts sociales de catégorie I, et
363 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de quinze mille huit cent Livres Sterling (GBP 15.800) représentant une prime d'émission d'un montant de douze mille trois cent cinq Livres Sterling (GBP 12.305).

5) Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société.

6) Autorisation accordée à n'importe quel gérant de la Société ou à n'importe quel avocat de l'étude d'avocats WILD-GEN, Luxembourg, de prendre les mesures nécessaires ou incidentes en exécution des résolutions prises sur base du présent agenda, et

7) Divers.

Les associés de la Société ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital sociale de la Société par apport en espèce afin de porter celui-ci de son montant actuel de trois million vingt deux mille trente-sept Livres Sterling (GBP 3.022.037) à un montant de trois million vingt cinq mille cinq cent trente deux Livres Sterling (GBP 3.025.532) représentées par:

302.544 parts sociales de catégorie A,
302.544 parts sociales de catégorie B,
302.544 parts sociales de catégorie C,
302.544 parts sociales de catégorie D,
302.544 parts sociales de catégorie E,
302.544 parts sociales de catégorie F,
302.544 parts sociales de catégorie G,
302.544 parts sociales de catégorie H,
302.544 parts sociales de catégorie I, et
302.636 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société;

Deuxième résolution

Les associés de la Société décident de prendre acte de la renonciation du droit de souscription préférentiel par (A) Clyde Blowers Capital S.à r.l. et par (B) SCF-VI Offshore L.P concernant la souscription des nouvelles parts sociales et de la prime d'émission à émettre par la Société.

Troisième résolution

Les associés de la Société ont décidé d'approuver la souscription par Appleby Nominees (Jersey) Limited et le paiement de:

348 parts sociales de catégorie A,
348 parts sociales de catégorie B,
348 parts sociales de catégorie C,
348 parts sociales de catégorie D,
348 parts sociales de catégorie E,
348 parts sociales de catégorie F,
348 parts sociales de catégorie G,
348 parts sociales de catégorie H,
348 parts sociales de catégorie I, et
363 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de quinze mille huit cent Livres Sterling (GBP 15.800) représentant une prime d'émission d'un montant de douze mille trois cent cinq Livres Sterling (GBP 12.305).

Souscription et Paiement

Apparaît le prénommé Monsieur Carmile REHO, agissant en sa capacité de mandataire dûment désigné par Appleby Nominees (Jersey) Limited en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration pré-mentionnée restera annexée au présent acte, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Appleby Nominees (Jersey) Limited à:

348 parts sociales de catégorie A,
348 parts sociales de catégorie B,
348 parts sociales de catégorie C,
348 parts sociales de catégorie D,
348 parts sociales de catégorie E,
348 parts sociales de catégorie F,
348 parts sociales de catégorie G,
348 parts sociales de catégorie H,
348 parts sociales de catégorie I, et
363 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de quinze mille huit cent Livres Sterling (GBP 15.800) représentant une prime d'émission d'un montant de douze mille trois cent cinq Livres Sterling (GBP 12.305).

Le montant de quinze mille huit cent Livres Sterling (GBP 15.800) est à la libre disposition de la Société sur le compte bancaire de celle-ci.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société qui sera dorénavant libellé comme suit:

" **Art. 5. Capital social.** Les capital social souscrit est fixé à trois million vingt cinq mille cinq cent trente deux Livres Sterling (GBP 3.025.532) représentées par

302.544 parts sociales de catégorie A,
302.544 parts sociales de catégorie B,
302.544 parts sociales de catégorie C,
302.544 parts sociales de catégorie D,
302.544 parts sociales de catégorie E,
302.544 parts sociales de catégorie F,
302.544 parts sociales de catégorie G,
302.544 parts sociales de catégorie H,
302.544 parts sociales de catégorie I, et
302.636 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société;

Cinquième résolution

Les associés décident d'autoriser n'importe quel gérant de la Société ou n'importe quel avocat de l'étude d'avocats WILDGEN, Luxembourg, de prendre les mesures nécessaires ou incidentes en exécution des résolutions prises sur base du présent

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille cent cinquante euros.

Le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à EUR 17.333,11.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la demande du comparant que le présent acte est libellé en anglais suivi de la traduction française et qu'à la demande du comparant et en cas de divergence entre la version anglaise et française du texte, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture aux personnes comparantes, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: HYSLOP - FRANK - REHO - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 09 décembre 2009. Relation GRE/2009/4572. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 05 janvier 2010.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2010010015/361.

(100002899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

BI-Invest Compartment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.120.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé en date du 21 Décembre 2009:

- d'accepter la démission de Monsieur Christophe Gaul comme gérant de la Société avec effet au 30 Novembre 2009;
et

- de nommer pour une durée illimitée et avec effet au 30 Novembre 2009 Monsieur Michel Thill, né le 08 Juin 1965 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy L-1855, Luxembourg, comme gérant de la Société.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2010011162/16.

(100003079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.037.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 125.110.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite de l'associé unique de la Société prise en date du 23 décembre 2009, que l'associé unique de la Société a décidé de nommer en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- M. Michael Forsayeth, dont l'adresse professionnelle est à Suite 710 - 375 Water Street, BC V6B 5C6 Vancouver, Canada.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors constitué comme suit:

- M. David Eric Stiepleman, Gérant de classe A;

- M. Dwight Hawes, Gérant de classe A; et

- M. Michael Forsayeth, Gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010011170/23.

(100003417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Brixia Holding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 99.102.

—
Le bilan au 31.12.2003 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011697/11.

(100003910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Global Sport Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 94.863.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 02 septembre 2009.

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- de nommer aux postes d'administrateurs:

- Monsieur Didier Louis Lambert Joseph FRENAY, né le 9 avril 1966 à Rocourt, Belgique et demeurant à B-8310 Bruges, Goedmoestraat, numéro 10.

- Monsieur Alain DE NIL, né le 17 août 1966 à Bruxelles, Belgique et demeurant à B-1081 Bruxelles, rue de Neck, Boîte 14, numéro 22.

- Mademoiselle Ghislaine DUBOIS, née le 07 février 1981 à Wissembourg, France et demeurant professionnellement à L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy, numéro 35. Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

- de renouveler Monsieur Didier Louis Lambert Joseph FRENAY, prénommé, au poste d'administrateur délégué.

Son mandat viendra à échéance en même temps que son mandat d'administrateur, lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

- de renouveler le commissaire aux comptes comme suit:

- La société European Management Fiduciary S.A., ayant son siège à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B-69966;

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 septembre 2009.

Certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2010011095/30.

(100003562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Giljaam Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 57.682.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010011656/13.

(100003997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Clichy Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 32.487.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010011651/10.

(100004007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2010.

DC Management s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 111.945.

—
Assemblée générale extraordinaire du 16.12.2009

L'an deux mille neuf, le seize décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée DC Management, avec siège à L-4818 Rodange, 21, avenue Dr. Gaasch, (R.C. N° B 111.945), constituée suivant acte notarié du 6 octobre 2005, publié au Mémorial C N° 417/2006.

La séance est ouverte sous la présidence de: Monsieur Sacha Arosio, salarié, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Marie-Josée Quintus-Claude, salariée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Laurent Dasnois, salarié, demeurant à Verviers (B)

Monsieur le Président expose ensuite:

I. que le capital social de douze mille cinq cents euros (€ 12,500,00) est représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,00) chacune.

II. que sur les cinq cents (500) parts représentant l'intégralité du capital social de douze mille cinq cents euros (€ 12,500,00), cinq cents (500) sont dûment représentées et que, par conséquent, la présente assemblée est régulièrement constituée, sans que les publications n'aient été requises, et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ordre du Jour

1. Transfert du siège social et modification afférente de l'article 3 des statuts.
2. Nouvelle souscription du capital social

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 21, avenue Dr Gaasch, L-4818 Rodange au 2, rue de l'Hôtel de Ville, L-4782 Pétange et en conséquence, l'article 2 des statuts aura la teneur suivante: '

Art. 2. Le siège de la société est établi sur le territoire de la Commune de Pétange. il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Deuxième résolution

Suite aux cessions parts sous seing privé, le capital social est souscrit comme suit:

- Madame Laurence VALENSON; née le 18 novembre 1975 à Verviers (B),	250 parts
- Monsieur Laurent DASNOIS; né le 9 juillet 1972 à Namur (B), les deux demeurant à B 4801 Verviers/Stembergt, Chemin Menotte, 48	250 parts
Total:	500 parts

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à neuf cent trente euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: DASNOIS, AROSIO, QUINTUS-CLAUDE, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 22 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15999. Reçu: soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Pétange, le 04 décembre 2009.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2010010527/50.

(100003222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.